



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat demande 8 millions pour construire la passerelle qui reliera Dorigny aux logements pour étudiants

Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil une avance de crédit de 8 millions pour réaliser une passerelle piétonne et routière destinée à raccorder le terrain de La Pala à Chavannes-près-Renens, qui accueillera 1155 logements pour étudiants et le village olympique des JOJ 2020, au site universitaire de Dorigny. La construction de cet ouvrage qui enjambe la voie du M1, la route et la rivière La Sorge devrait débuter en juillet et la passerelle doit être opérationnelle pour l'ouverture du chantier principal en avril 2017.

En septembre 2014, le Grand Conseil accorde au Conseil d'Etat une première avance de crédit de 8 millions pour étudier la construction de logements pour étudiants sur le terrain de La Pala, propriété de l'Etat, à Chavannes-près-Renens. La première étape de cette réalisation, confiée au Service immeubles, patrimoine et logistique, consiste à désenclaver cette parcelle et la raccorder au quartier des Hautes Ecoles par la construction d'une passerelle.

En mai 2015, le jury du concours d'architecture désigne comme lauréat le projet Vortex, qui propose un bâtiment unique en anneau sur huit niveaux comprenant 1155 logements, de la chambre individuelle à l'appartement multi pièces. Entièrement financé à terme par un investisseur institutionnel, le budget global de l'opération, études et passerelle comprises, atteint 194 millions. En outre, Vortex doit être capable d'héberger quelque 1700 athlètes du monde entier à l'occasion des Jeux olympiques de la jeunesse en janvier 2020. Cette date butoir impose une planification rigoureuse et très serrée.

Pleinement intégrée au projet, la passerelle de franchissement doit permettre dans un premier temps la mise en oeuvre rapide et directe du chantier des logements dès avril 2017. Au final, cette liaison par-dessus la voie du métro M1, la route et la rivière La Sorge est nécessaire pour relier sans entrave et en toute sécurité les habitants de ce nouveau quartier avec leur lieu de travail ou d'études sur le site de Dorigny.

La passerelle proprement dite présente un tracé curviligne d'une longueur de 96

mètres sur 11,5 mètres de large. Elle comporte deux voies de circulation flanquées à l'ouest d'un trottoir et à l'est d'une piste à l'usage de la mobilité douce, qui se prolonge au nord jusqu'au bâtiment des logements. Sa partie sud est connectée notamment au parking de la Sorge.

Le Conseil d'Etat sollicite auprès du Grand Conseil une nouvelle avance de crédit d'investissement de 8 millions pour financer sans délai les travaux de construction. Le dossier a été déposé et l'obtention du permis de construire est prévue pour la fin mai. L'appel d'offres en procédure de marchés publics est en cours. Selon la planification, le chantier de construction de la passerelle doit débuter en juillet 2016 et s'étendre donc sur dix mois.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 avril 2016

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat en charge des constructions, 021 316 20 01; Philippe Pont, chef du Service immeubles, patrimoine et logistique, 021 316 74 60

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[EMPD 301 - réalisation passerelle piétonne et routière La Pala](#)